

Planification annuelle 2023-2024

Soutien à la structure de la pensée autistique

(TSA) Classe Bleue 871-872

À l'intention des parents de



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Ste-Catherine Labourée. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent.

Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur le type de classe adaptée que fréquente votre enfant;
- des informations générales sur le plan d'intervention;
- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication dans la 2 ^e semaine du mois d'octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis au cours de la rencontre du 17 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 3 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant, dans la semaine du 26 février. Ce bulletin couvrira la période du 6 novembre au 16 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison, par la poste. Il couvrira la période s'échelonnant du 20 février jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec moi pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations! Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Carl Vézina
Directeur

¹ <http://www.MEQ.gouv.qc.ca/>

Titulaire de la classe adaptée TSA

Tatiana Christelle Ngalagou 871
Jo-Ann Mitchell 872

Description et mandat de la classe adaptée TSA

Les services offerts dans la classe adaptée TSA visent à répondre le mieux possible aux besoins particuliers des élèves. L'objectif de la classe est de développer des compétences intellectuelles, affectives, communicationnelles et sociales chez l'élève présentant un trouble du spectre de l'autisme. À partir du Programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ) et dans le respect du style d'apprentissage de l'élève, l'enseignement sera individualisé et adapté ou modifié, tel qu'inscrit au plan d'intervention, et ce, tout en s'inspirant d'une pédagogie différenciée, des nouvelles approches éducatives et d'un modèle d'encadrement inspiré de l'approche TEACCH (*Treatment and Education of Autistic and Related Communication Handicapped Children*).

Lorsqu'il est inscrit dans le plan d'intervention et le bulletin que l'élève suit un programme modifié dans des disciplines ciblées, les exigences ou les attentes ne seront pas celles de son cycle d'âge. En ce sens, les tâches seront allégées ou différentes en réponse aux difficultés importantes de l'élève afin que les apprentissages lui soient accessibles et qu'il puisse ainsi progresser.

Plan d'intervention

La Loi sur l'instruction publique (article 96.14) impose à l'école d'établir pour votre enfant un plan d'intervention adapté à ses besoins. La démarche du plan d'intervention a pour objectif d'aider votre enfant présentant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou ayant un handicap. La mise en place d'interventions adaptées est nécessaire afin d'assurer la progression optimale de votre enfant dans le développement de compétences menant à sa réussite.

Le plan d'intervention contiendra les éléments suivants : des capacités observées chez votre enfant ainsi que des besoins prioritaires à combler. À partir de ces éléments, des objectifs spécifiques (observables, mesurables et quantifiables) seront élaborés en lien avec l'analyse des besoins. Pour atteindre ces objectifs, des moyens concrets (stratégies éducatives, ressources humaines, ressources matérielles, technologiques, etc.) suggérés par l'équipe responsable du plan d'intervention œuvrant auprès de votre enfant seront choisis.

Le plan d'intervention sera établi avec votre collaboration au plus tard à la fin de la 1^{re} étape. Un suivi du plan sera fait tout au long de l'année scolaire. Lors de révisions, les objectifs et les moyens pourraient être poursuivis, modifiés ou atteints.

Organisation, approches pédagogiques, matériel pédagogique et exigences particulières

Projets Lecture quotidienne Enseignement explicite des stratégies de lecture Enseignement individualisé Fonctionnement par atelier Modelage Manipulation	Approche par problèmes, ateliers de manipulation, travaux d'équipe et personnels, activités à l'aide de la calculatrice, activités de calcul mental et exercices d'approfondissement. Jeux didactiques Ateliers de manipulation Activités à l'aide du TBI Activités de consolidation en travail autonome 	Français Matériel maison Livre de lecture Au royaume des sons Mathématiques Matériel maison Netmath Jeux de manipulations	Communication entre parents- éducateurs- enseignants est importante.	La communication se fera par agenda , Classroom et courriel
--	--	--	--	---

Devoirs et leçons

La planification des leçons se retrouvent dans l'agenda et le Classroom. (Plan de travail)
Un maximum de 30 minutes peut être alloué à la maison pour la lecture et leçon qui se retrouvent dans le Classroom.

Français, 1 cycle

Compétences développées par l'élève

Lire	L'élève identifie des sons complexes. Il améliore sa rapidité de lecture, en utilisant différentes stratégies. Il comprend de courts textes portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur le texte et sur les illustrations. Il peut extraire des informations d'un texte qu'il transmet le plus souvent à l'oral et parfois, il le fait à l'écrit. À la fin du cycle, il le fait de façon autonome.
Écrire	L'élève produit de courts textes liés au sujet demandé. Il construit des phrases simples, bien structurées et délimitées par la majuscule et le point. Il laisse peu d'erreurs dans les mots plus fréquemment utilisés et étudiés en classe et s'appuie sur la correspondance entre les lettres et les sons pour les autres. Il effectue l'accord du nom avec son déterminant dans le groupe du nom. À la fin du cycle, il le fait de façon autonome.
Communiquer	L'élève échange, en groupe, sur une variété de sujets à sa portée en respectant les règles de communication établies. Il s'exprime de façon compréhensible et devient de plus en plus autonome.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin en français

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 3 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 16 février		3 ^e étape (60 %) Du 20 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS ²	Résultat inscrit au bulletin
En lecture : Questions et discussions sur les textes lus Compréhension de lecture Situations d'apprentissage et d'évaluation	Oui	En lecture : Questions et discussions sur les textes lus Compréhension de lecture Situations d'apprentissage et d'évaluation	Oui	En lecture : Questions et discussions sur les textes lus Compréhension de lecture Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non	Oui
En écriture :	Non	En écriture : Composition de phrases Situations d'écriture variées Situations d'apprentissage et d'évaluation	Oui	En écriture : Composition de phrases Situations d'écriture variées Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non	Oui
En communication orale : <i>Situations de communication orale</i> <i>Discussions en grand groupe</i> <i>Causerie</i>	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	En communication orale : <i>Situations de communication orale</i> <i>Discussions en grand groupe</i> <i>Causerie</i>	Oui	En communication orale : <i>Situations de communication orale</i> <i>Discussions en grand groupe</i> <i>Causerie</i>	Non	Oui

² MEQ : Ministère de l'Éducation du Québec
CSS : Centre de service scolaire

Mathématique, 1^{er} cycle

Compétences développées par l'élève

	Résoudre une situation-problème*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire. En deuxième année, l'élève résout les situations-problèmes en étant guidé par l'enseignant.
	Utiliser un raisonnement mathématique*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
	Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.

* Les principales connaissances que l'élève est amené à maîtriser et à mobiliser pour développer les compétences sont les suivantes :

Arithmétique : Représentation de nombres naturels inférieurs à 1000 à l'aide d'objets regroupés en base 10; fractions se rapportant à la vie quotidienne; choix des opérations à effectuer et façons personnelles d'additionner et de soustraire.

Géométrie : Repérage d'objets dans l'espace; comparaison et identification de solides et de figures planes.

Mesure : Estimation et mesure de longueurs.

Statistique : Collecte de données ainsi que l'interprétation et la représentation de données dans des diagrammes à bandes et à pictogrammes.

Probabilité : Dénombrement d'expériences aléatoires simples (ex. : nombre de cas possibles, si on lance un dé).

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin en mathématique

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 3 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 16 février		3 ^e étape (60 %) Du 20 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué	Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Oui	Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	non	Oui
Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Exercices	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique :	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique :	Non	Oui

Univers social, 1^{er} cycle

Compétence développée par l'élève

Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société

L'élève du 1^{er} cycle développe une seule compétence.

En deuxième année, l'élève étudie d'abord son milieu, ici et aujourd'hui dans le contexte du milieu social.

L'élève est appelé à observer son environnement; les objets, les paysages et les gens qui l'entourent. Il observe son quartier, sa municipalité et la région dans laquelle il habite.

Il compare ensuite son milieu avec un milieu d'autrefois (hier), puis un milieu moins familier (ailleurs).

La compréhension du monde amorcée au préscolaire et en première année se poursuit avec le développement des concepts d'espace, de temps et de société.

L'élève de deuxième année acquiert des savoirs et développe la compétence de manière plus autonome.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Science et technologie, 1^{er} cycle

Compétence développée par l'élève

Explorer le monde de la science et de la technologie

En science et technologie, l'élève développe sa compétence et acquiert des concepts scientifiques dans l'action.

La compétence *Explorer le monde de la science et de la technologie* permet à l'élève de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de problématiques concrètes liées à son quotidien (par exemple, quelles sont les caractéristiques de chaque saison?). De plus, l'élève développe des attitudes de curiosité et d'ouverture lorsqu'il recherche des solutions ou des explications aux problèmes rencontrés. Il s'agit d'une initiation à la culture scientifique et technologique.

En deuxième année, l'élève développe cette compétence de manière plus autonome qu'en première année.

Pour arriver à développer cette compétence, l'élève doit se questionner, émettre des hypothèses, proposer des façons de résoudre le problème, communiquer ses apprentissages, manipuler du matériel, faire des liens entre les apprentissages réalisés et la vie courante.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Éthique et culture religieuse, 1^{er} cycle

Compétences développées par l'élève

Réfléchir sur des questions éthiques	En éthique, l'élève pourra réfléchir avec les autres, à partir de situations simples et familières, sur des questions éthiques touchant les besoins des êtres humains et d'autres êtres vivants, les relations d'interdépendance qui existent entre eux et les exigences de cette interdépendance.
Manifester une compréhension du phénomène religieux	En culture religieuse, l'élève découvrira la diversité des fêtes et des rituels vécus dans les familles et connaîtra des récits marquants, notamment ceux reliés à des fêtes religieuses et à des personnages.
Pratiquer le dialogue	Pour cette troisième compétence, qui se développe avec les deux autres, l'élève apprendra à se connaître, à donner son idée, à écouter l'idée des autres avec respect, à échanger sur des idées différentes afin de mieux connaître un sujet et il se familiarisera avec quatre formes de dialogue : la narration, la conversation, la discussion et la délibération. Afin de favoriser le dialogue, il sera amené à utiliser différents moyens pour élaborer son idée dont la description et la comparaison. De plus, il prendra conscience de l'existence de différents moyens pour interroger des idées et des raisons pour reconnaître les jugements de préférence et de prescription. Il se familiarisera avec des procédés susceptibles de nuire au dialogue tels que la généralisation abusive et l'attaque personnelle.

Le programme d'éthique et culture religieuse offre à tous les élèves les outils nécessaires à une meilleure compréhension de notre société et de son héritage culturel et religieux. En poursuivant les deux finalités de ce programme (la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun) votre enfant apprendra :

- à se connaître et reconnaître l'autre;
- à exprimer ses valeurs personnelles et ses convictions;
- à dialoguer en donnant son idée et en écoutant avec respect l'idée des autres;
- à rechercher avec les autres des valeurs communes;
- à trouver des moyens pour bien s'entendre;
- à mieux connaître les fondements de la société québécoise.

Le programme d'éthique et culture religieuse comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin en éthique et culture religieuse

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 3 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 16 février		3 ^e étape (60 %) Du 20 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
Situation d'apprentissage et d'évaluation Observation de l'élève lors de dialogue	Non		Oui		Non	Oui

Arts plastiques, 1^{er} cycle

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles	L'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique (forme, ligne, couleur, valeur, motif, volume, texture).
Réaliser des créations plastiques médiatiques	L'élève apprend à réaliser des créations médiatiques en s'initiant à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique dans le but de communiquer avec son entourage.
Apprécier des œuvres	L'élève apprend à examiner une œuvre. Il utilise le vocabulaire disciplinaire relié aux arts plastiques et exprime ses sentiments sur l'œuvre.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 3 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 16 février		3 ^e étape (60 %) Du 20 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
	Non		Oui		Non	Oui

Compétences non disciplinaires

Des commentaires vous seront transmis à la 3^e étape.

1^{re} étape		
3^e étape	Organiser son travail	

Spécialistes de 1^{re} année

Éric Savoie (Musique) 872, Sarah Brouillette (Musique) 871

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Anglais Melissa Hadjis (871)	Matériel : Cahier d'anglais- Little Rascal Devoirs facultatifs : <ul style="list-style-type: none">• apporter le cahier de projet à la maison;• lire des livres en anglais avec les parents;• regarder régulièrement une émission pour enfants en anglais à la télévision;• regarder des films pour enfants en anglais;• écouter des chansons pour enfants en anglais;• visiter des sites Internet pour enfants en anglais.• connaître des mots en anglais et des comptines
---	---

<p>Musique</p>	<p>Matériel : -</p> <p>Devoirs: pour 872, regarder dans le Classroom pour voir les messages au fur et à mesure.</p>
<p>Éducation physique et à la santé</p>	<p>Le port du costume (t-shirt et culotte de sport) est obligatoire ainsi que les souliers de course.</p>

Anglais, 1^{er} cycle

Compétences développées par l'élève

Comprendre des textes entendus	<p>L'élève est initié à la langue anglaise dans un contexte où l'apprentissage est axé sur l'oral. Il développe son oreille à l'anglais dans une ambiance ludique où l'enseignant parle toujours en anglais. L'élève profite davantage des expériences qu'il vit dans la langue que d'un enseignement explicite de celle-ci. Il participe à la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.). Il entre en contact avec la langue et la culture anglophone par des chansons, comptines et histoires. Il a recours à des ressources visuelles (images, objets, etc.) pour faciliter sa compréhension. Avec le groupe, l'élève démontre sa compréhension des textes de façons variées : gestes, rire, surprise, anticipation de l'action dans une histoire, répétition des mots et des expressions, etc. Il identifie les éléments clés des textes (héros, passages répétitifs, séquence d'événements, etc.). L'élève apprend de différentes façons : il regarde, écoute, chante, bouge, imite l'intonation et le rythme de la langue, etc. Avec le support de modèles explicites, il crée des versions personnalisées de textes (imaginer de nouveaux personnages dans une histoire, changer les paroles d'une chanson, etc.). Pour faciliter les apprentissages, il utilise des stratégies telles la coopération et la prise de risques.</p> <p>Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.</p>
Communiquer oralement en anglais	<p>La majorité des échanges se déroule entre l'enseignant et le groupe. L'interaction est suscitée par la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.) et l'utilisation de chansons, de comptines et d'histoires. L'élève comprend globalement et réagit aux messages de façon non verbale ou avec des mots isolés. Au cours de l'année, il formule des messages simples, conjuguant mots et courtes expressions. Il écoute les autres et communique des messages simples pour répondre aux autres, demander de l'aide, poser des questions, exprimer des besoins et partager des idées. Il bâtit une banque de mots et de nouvelles expressions et apprend des notions grammaticales élémentaires. Pour faciliter la communication, il utilise des stratégies tels les gestes et la demande de clarification. Il peut être amené à lire des mots et des expressions entendus en classe et à les écrire dans des activités simples, mais il n'y a aucune attente en lecture et en écriture au premier cycle.</p> <p>Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome.</p>

Anglais

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape Du 29 août au 3 novembre		2 ^e étape (40 %) Du 6 novembre au 16 février		3 ^e étape (60 %) Du 20 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ/ CSS	Résultat inscrit au bulletin
Communiquer oralement en anglais : Observation des élèves en groupe	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Communiquer oralement en anglais:	Oui	Communiquer oralement en anglais:	Non	Oui
Comprendre des textes lus et entendus :	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Comprendre des textes lus et entendus : Activités diverses Situations d'apprentissage et d'évaluation Observation des élèves en groupe	Oui	Comprendre des textes lus et entendus :	Non	Oui

Musique, 1^{er} cycle

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales et à utiliser des éléments mélodiques.
Interpréter des pièces musicales	L'élève interprète de courtes pièces vocales et instrumentales. Il apprend quelques connaissances liées au langage musical. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue. Il utilise le vocabulaire propre à la discipline.
<p>Le programme de musique comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.</p> <p>Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.</p>	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 3 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 16 février		3 ^e étape (60 %) Du 20 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
<ul style="list-style-type: none"> • Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage : posture, pratique instrumentale, participation et écoute active. • Test de joute (instruments de percussion et chant). • Situation d'apprentissage et d'évaluation. • Nommer certains des instruments de l'orchestre (violon, trompette...) 	Non	<ul style="list-style-type: none"> • Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage : posture, pratique instrumentale, participation et écoute active. • Test de joute (instruments de percussion et chant). • Vérification orale des connaissances théoriques appropriées. • Situation d'apprentissage et d'évaluation. • Projet de création • Appréciation d'œuvres musicales variées à l'aide de dessin et à oral. 	Oui	<p>Observation de l'élève lors de situations d'apprentissage : posture, pratique instrumentale, participation et écoute active.</p> <p>Test de joute (instruments de percussion et chant).</p> <p>Apprécier des œuvres musicales</p> <p>Projet de création</p>	Non	Oui

Éducation physique et à la santé, 1^{er} cycle

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités à plusieurs, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève explique la notion d'habitudes de vie et de santé. Il pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Éducation physique et à la santé, 3^e cycle

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève planifie des actions motrices et des enchaînements selon ses capacités et des contraintes de l'activité. Il exécute les actions motrices et les enchaînements dans l'ordre planifié et selon les techniques enseignées. Il exécute des actions motrices et des actions simultanées en continuité (sans brisure, sans arrêt). Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche et ses résultats et dégage les apprentissages réalisés.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités collectives, l'élève élabore en coopération (avec un ou plusieurs partenaires) des plans d'action selon les capacités de ses pairs et les contraintes de l'activité. Il applique les principes d'action planifiés, les principes de synchronisation et les principes de communication. Il joue le rôle prévu au plan d'action et ajuste au besoin les actions motrices. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche, les plans et les résultats et dégage les apprentissages réalisés.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève élabore des plans d'une pratique régulière d'activités physiques et des plans d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie. Il pratique en contexte scolaire divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 10 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue les résultats en fonction des activités pratiquées et dégage les effets et les bienfaits sur sa santé et son bien-être.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la sixième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.